



Ms. gall. Fol. 199.

Der Königl. Bibliothek geschenkt durch den Polizei-Lieutenant  
Mews in Berlin. 26. 6. 1882.

Faint, illegible handwriting at the top of the page, possibly a header or title.

# Memoire contenant en abrégé les moyens de procurer la reunion des Protestants.

La plus part des gens croient cette reunion impossible, ou du moins extrêmement difficile parce que quelques conferences qu'on a eu sur ce sujet. Dans le tems des premiers Reformateurs n'ont pas produit ce bon effet. Je croi pour moi que les mauvais succès de cette entreprise ne peut être attribué qu'à un mauvais choix des moyens et de la route qu'on y a suivie. Elle est en effet ni impossible ni difficile, pourveu qu'on y suive le bon chemin, et qu'on employe les moyens qui peuvent aider à cette reunion tant desirée. Voici comment.

Il faut bien se garder de faire dependre la reunion des Protestants de la conciliation des opinions sur les quels les Theologiens disputent. Ce seroit la rendre impossible

et impracticable. Il y auroit même  
un danger evident d'augmenter le Schisme  
en multipliant les Sectes. Le meilleur et  
le plus seur party est d'attendre du tems  
et de la prudence des Curateurs ou Direc-  
teurs des universités Academies, Colleges  
et ecoles, la fin de ces disputes. Ceuxcy n'  
auroient qu'à faire en sorte que les études  
des jeunes gens fussent dirigées d'une tou-  
te autre maniere qu'elles ne le sont en ce  
qui regarde la theologie. En effet si l'on  
veut savoir qu'elle est la véritable raison  
du grand attachement que les Ecclesiasti-  
ques de toutes les Sectes ont pour le senti-  
ments de leur parti. On trouvera que ce  
la vient du mauvais plus et de la fausse  
Direction des commencemens de leurs étu-  
des lors qu'ils font leur cours de Theologie  
Au lieu de les remplir dans ce commence-  
ment de la véritable science à la quelle  
il faudroit les attacher qui est celle de  
l'écriture

2

l'écriture Sainte et de leçons convenables pour leur en donner une bonne et droite connoissance, on les occupe à l'étude de ce qu'on appelle lieux communes ou questions de controverse. Cette direction leur gâte l'esprit au lieu de le former, et il arrive presque toujours que les Candidats qu'on introduit dans le Ministère, n'y apportent pour toute science qu'une tête remplie des questions épineuses. C'est ce qui les réduit à la nécessité de faire entrer ces questions dans leurs sermons, come et tout les matières dont ils peuvent plus facilement remplir leurs discours. Et c'est ce qui leur inspire en suite cette espee de jalousie et d'attachement extraordinaire pour ces opinions qui font ordinairement la plus grande partie de leurs science.

2.

Il faudroit faire imprimer en Latin et en toutes les langues qui sont vulgaires parmi les peuples protestants toutes les confessions de fol. Des Eglises protestantes, et ajouter sur

tous

tous, les articles des remarques uniquement destinés à en faire sentir la conformité et l'admirable harmonie. Car il est certain que ces Confessions de foy de nos premiers Reformateurs quoique faites en divers lieux, en diverses langues et par divers Docteurs ne laissent pas de se trouver très conformes les unes aux autres, hors sur quelques articles, où la différence est au plus si peu considérable, qu'il y a lieu de s'étonner que des Chrétiens qui sont d'accord sur tant de choses essentielles à la foi, puissent demeurer dans un schisme si funeste à la Religion pour quelques opinions si peu essentielles.

3.

Il faudroit faire une compilation de toutes les liturgies des Eglises Prot. de toutes leurs prières publiques, des Psaumes et des Cantiques qui sont en usage en divers lieux pour faire voir par là aux Protestants qu'ils sont tous absolument dans les mêmes

principes



principes en tout ce qui regarde le culte et le service de Dieu et qu'ils n'ont ni en public ni en particulier aucun acte de religion au quel ils ne se puissent joindre de coeur et d'esprit, aussi bien dans les maisons particulières que dans les assemblées publiques.

## 4

Les deux articles précédens n'ont aucune difficulté considérable, et leurs utilités consiste à faire voir aux Peuples combien il est vrai de dire que tout le corps de l'Eglise Prot. n'est qu'une même Eglise Chrétienne et Evangelique. Il ne faudroit plus après cela que travailler à réunir les Ecclesiastiques, et à faire en sorte que non obstant la diversité de leurs opinions en matieres peu importantes ils ne laissent pas de se donner la main d'association, et de remplir les fonctions de leur Ministère dans les mêmes Eglises. Comme c'est icy le point capital de la reunion, et celui dont le succès fait la perfection de tout l'ouvrage il doit

doit être pesé et examiné avec beaucoup de  
soin. Je ferai donc pour cet effet une remar-  
que générale sur la condition de clergé et sur  
l'Etat des Ecclesiastiques. Il est certain que  
l'orgueil et la bassesse du cœur et d'esprit  
sont deux vices dont il est très important  
à la Religion que ses Ministres se trou-  
vent également éloignés. Pour les tenir donc  
dans le juste milieu entre ces extrémités vicie-  
ses il faut tellement mesurer et proportion-  
ner les droits attribués aux fonctions de leur  
Ministère qu'ils n'en aient ni trop de peu  
qu'ils ne s'en orgueillissent, ni trop peu,  
de peur qu'ils ne perdent courage, et que  
leur bassesse n'attire sur eux les mépris  
des peuples, qui est toujours pernicieuse à  
la religion. J'entens ceci tant de l'autori-  
té Ecclesiastique dans l'exercice de la  
discipline que des biens temporels et emolu-  
mens attachés aux fonctions de leur  
Ministère. On fait assez qu'avant la

Reformation les Ecclesiastiques avoient por-  
 té leur autorité et leurs richesses beaucoup au  
 de la de leurs justes bornes. Ils en sont si fort  
 de l'axe dans l'Eglise Prot. qu'à peine y  
 en a il quelques uns, qui aient de quoi sou-  
 venir honorablement aux nécessités de leurs  
 familles. On y en avoit plusieurs au  
 contraire sur tout parmi les Reformés dont  
 l'indigence abat le courage et attire le me-  
 pris sur leur personnes et sur le ministere  
 L'autorité des Princes peut facilement ren-  
 dre leur condition plus douce plus supportable  
 et moins exposée au mepris sans qu'il soit  
 nécessaire qu'ils touchent à leurs finances,  
 ni aux biens Ecclesiastiques dont la sage  
 providence a trouvé bon d'augmenter leurs  
 Domaines. Il ne faut qu'attribuer au Mi-  
 nistere les droits que Dieu y a attachés,  
 tant sous la loy que sous l'Evangile, à  
 fin que ceux qui servent à l'autel puis-  
 sent vivre de l'autel comme parle S<sup>t</sup> Paul.

Ces sortes des revenus Ecclesiastiques  
se prennent sur les peuples, et ne leurs  
sont jamais à charge parce qu'ils sont  
tres modiques et qu'on peut même en ti-  
rer une bonne partie de certaines conjonctu-  
res où les Chrétiens se portent d'eux mêmes  
à faire des liberalités qui tournent au Pro-  
fit de leurs Pasteurs. C'est en réglant  
ces droits et en ordonnant la repartition  
des emolumens temporels des Ecclesiasti-  
ques que les Princes ont en main un mo-  
yen infallible pour reunir tous les Mi-  
nistres Protestants de leurs Etats et  
pour faire qu'ils se donnent de bon coeur  
la main d'association les uns aux au-  
tres.

Il faudroit observer sur tout de faire  
en sorte dans cette repartition d'emolu-  
mens temporels qu'aucun n'y fut grevé  
et que la plus grande partie y trouvat  
le moyen de rendre sa condition meilleure

Car

C'est comme il est naturel à tous les hommes de souhaiter une amélioration de leur état, il ne faut pas douter que les Ecclesiastiques ne prêtassent la main de tout leur coeur à une entreprise qui leur seroit avantageuse, et que cela ne leur ouvrit les yeux pour les faire voir l'avantage general qui en reviendroit à la Religion.

5.

Après avoir ausy pourvu à la subsistence et à l'honneur des Ecclesiastiques, il faudroit travailler à rendre le culte et les rites publics uniformes autant qu'il seroit possible. C'est icy encore un point qui depend de l'autorité du Souverain lors qu'il est fidele et craignant Dieu comme David et Salomon. Il est certain par exemple que Sa Majesté Le Roy de Prusse pourroit facilement regler le service publics et exterieures des Eglises protestantes dans tous ses Etats, en prenant les Conseils des

Princi-

Principaux et plus moderés Pasteurs de  
deux communions. Car come il n'y a au-  
cun dissentiment considerable sur tout ce  
qui regarde le Culte et les rites publics,  
les reglemens qui seroient soutenus du  
poids de son autorité l'emporteroient fa-  
cilement sur les petites oppositions qui  
on y pouvoit trouver de la part de quel-  
ques Esprits foibles.

Or il est certain que l'uniformité du cul-  
te extérieur de la Religion, l'association  
des Pasteurs dans les mêmes Paroisses  
et l'harmonie des Confessions de foy dans  
tout ce qui est essentiel à cette foi seroit  
une reunion parfaite et accomplie sur la  
quelle Dieu repandroit sans doute sa Be-  
nediction. Il ne l'est pas moins que c'est  
un ouvrage que S<sup>on</sup> Majesté peut entre-  
prendre et achever dans ses Etats avec  
beaucoup de facilité. Son exemple en-  
gageroit infalliblement les autres Princes

à faire la même chose dans leurs Etats et  
ce seroit un moyen assuré d'attirer des nou-  
velles Benedictions de Dieu sur sa Per-  
sonne Royale, sur son auguste maison,  
sur ses Etats, sur ses Peuples.

Faint, illegible handwriting at the top of the page, possibly a header or title.

Main body of faint, illegible handwriting, appearing to be several lines of text.

Large, irregular brown stains at the bottom of the page, likely due to water damage or foxing.



7

Reponce de la Reine Christine  
à M. D.

Puisque vous desirez de scavoit mes sentiments sur la pretendue extirpation de l'heresie en France, ie suis ravie de vous le dire sur un si grand Sujet. Comme ie fais profession de ne craindre et de ne flatter personne, ie vous avoueray franchement que ie ne suis pas fort persuadee du Succes de ce grand dessein, et que ie ne scaurois m'en rejouir, comme de une chose fort avantageuse à nostre Sainte Religion. Au contraire ie prevois bien des prejudices, qu'un procede si nouveau fera naitre par tout. De bonne foy estes vous bien persuadee de la sincerite de ces nouveaux Convertis? je souhaite qu'ils obeissent sincerement à Dieu, et à leur Roy; Mais ie crains leur opiniatreté, et ie ne voudrois pas avoir sur mon compte tous les Sacrileges, que commettront ces Catholiques forcez par des Missionnaires qui traittent trop Cavalierement nos Saints Mysteres. Les gens de guerre sont des étranges Apotres, ie les crois plus propres à  
tuer

lucifer, violer et voler, qu'à persuader, aussi de  
Relations des quelles on ne peut douter, nous ap-  
prennent qu'ils s'acquittent de leur Mission fort  
à leur mode. J'ay pitie' de ces gens, qu'on a  
bandonne à leur discretion, ie plains tant de fa-  
milles ruinées, tant d'honêtes gens reduits à  
l'aumône, et je ne puis regarder ce qui se passe  
aujourd'huy en france, sans en avoir compas-  
sion. Je plains ces malheureux d'être nés dans  
l'erreur. Mais il me semble, qu'ils en sont plus  
dignes de pitie', que de haine, et comme ie ne vou-  
drois pas pour l'Empire du monde avoir part  
à leur erreur, ie ne voudrois pas ausy être cau-  
se de leurs malheurs. Je considere aujourd'huy  
la france comme une malade, à qui on coupe  
bras et jambes pour la guerir d'un mal qu'un  
peu de patience et de douceur auroient entiere-  
ment guery. Mais ie crains fort que ce mal ne  
s'aigrisse, et qu'il ne se rende en fin incurable, que  
ce feu caché sous les cendres ne se rallume  
Jour plus fort que jamais, et que l'heresie ne

quée ne devienne plus dangereuse. Rien n'est plus  
 louable que le dessein de convertir les Heretiques, et  
 les Infidelles, mais la maniere dont on s'y prend est  
 fort nouvelle, et puisque nôtre Seigneur ne s'est pas  
 servy de cette methode pour convertir le monde, elle  
 ne doit pas estre la meilleure. J'admire et ne comprends  
 pas ce Zele, et cette politique, qui me passent, et ie  
 suis de plus ravie de ne les comprendre pas. Croyez  
 vous que ce soit à present le temps de convertir les  
 Huguenotts, de les rendre bons Catholiques dans un  
 Siecle, ou l'on fait des attentats si visibles en Fran-  
 ce contre le respect, et la soumission, qui sont deus  
 à l'Eglise Romaine, qui est l'unique et l'inebranla-  
 ble fondement de nôtre Religion puisque c'est à  
 Elle à qui nôtre Seigneur a fait cette magnifique  
 promesse, que les portes de l'Enfer ne prevaldront  
 pas contre elle? Cependant jamais la scandaleu-  
 se liberté de l'Eglise Gallicane n'a été pousée  
 plus près de la Rebellion, qu'elle est à present;  
 Les dernieres propositions signées et publiées par  
 le Clerge de France sont telles, qu'elles n'ont donné  
 qu'un

qu'un trop apparent Triomphe à l'heresie, et u  
pense que sa surprise doit avoir été sans égale,  
voyant peu de temps après persecutée par ceux  
qui ont sur ce point fondamental de nostre Religion  
des dogmes et des sentiments si conformes aux  
siens, voila les puissantes raisons, qui m'empê  
chent de me rejouir de cette pretendue extirpa  
on de l'heresie. L'interest de l'Eglise Rom  
ne m'est sans doute ausij chere, que ma vie,  
Mais c'est ce même interest, qui me fait voir  
avec douleur ce qui se passe, et ie vous avou  
ausij que j'aime assez la France pour plain  
dre la desolation d'un si beau Royaume. Je so  
haitte de tout mon Cœur de me tromper dans  
mes conjonctures, et que tout se termine à la plus  
grande gloire de Dieu, et du Roy Vostre Maître.  
Je m'asfeure même que vous ne douterrez pas  
de la sincerité de mes vœux. à Rome le  
2. Fevrier 1686.

N<sup>o</sup> 2.

C'est avec étonnement que j'ay veu que

ma Lettre est devenue publique en vos quartiers. Je  
 ne comprends pas comment que cela s'est fait, et puis  
 vous assurez que ce n'est pas moy qui l'a publiée.  
 Je ne puis croire ausy que celuy, à qui elle étoit  
 écrite ayt fait si mal sa cour à Son Maître,  
 qu'il ayt voulu me faire ce plaisir. Quoy qu'  
 il en soit ie ne me repents pas de l'avoir écrite,  
 car ie ne crains personne, et ie prie Dieu de tout  
 mon Coeur que ce faux Triomphe de l'Eglise ne  
 luy couste un Jour des veritables larmes. Cepen-  
 dant pour la glorie de Rome il faut sçavoir  
 que tout ce qu'il y a icy des gens d'esprit et de me-  
 rite, qui sont animés d'un vray Zele ne sont  
 non plus que moy les Duppes de la France à ce  
 sujet, ils regardent comme moy avec pitie tout ce  
 qui se passe dans ce monde, ou l'on donne aux Spe-  
 ctateurs tant de Sujet de pleurer, et de rire.  
 Notre seule consolation est, que Dieu n'abandonne-  
 ra pas son Eglise, et qu'il donnera une glorieuse fin  
 a tous ces malheurs, qui sont plus grands, qu'on ne  
 pense, Mais il faut adorer Dieu en tout ce qui

arrive,

... votre arriue, et les dispositions incomprehensibles de  
sa Sainte providence. Je souhaite qu'il vous  
prosperere. Rome le 18<sup>me</sup> May. 1686.

N<sup>o</sup>. 3

Je vous ordonné d'asseurer le Cheval de Sen-  
lon de ma part que ie ne l'ay pas soupçonné  
d'avoir public ma Lettre, et suis tres persuadé  
qu'il n'a eu garde de me faire la Cour aux de-  
pens de la sienne. Il est vray que ie ne compr-  
pas comment cela s'est fait n'ayant pas eu  
la moindre pensée de la publier. Mais je ve-  
avoie que ie ne suis pas fachée que d'aut-  
aient pris ce soin, et que ie ne me repents pas  
de l'avoir escrité. Dans tout l'Univers ie n-  
crains et ne respecte que Dieu, et nulle consid-  
tion ne m'empchera pas de dire la verité, qu-  
que desagreable qu'elle puisse estre à ceux q-  
n'écotent que la flatterie. Du depuis rien  
n'est arrivé, qui m'ayt fait changer des se-  
timents. Je plains ces malheureux, qu'on p-  
secute si cruellement par tout, et ie n'ay

moins de pitié de ceux qui se font une espece de  
 merite, et de gloire de la cruauté qu'ils exercent  
 sur des miserables. Je prie Dieu qu'en fin tout  
 se termine à sa plus grande gloire, et qu'il vous  
 convertisse, mais non pas par des Missionnaires  
 si peu charitables, des quels vous pouvez vous  
 mocquer, étant à moy etc. Rome ce 1. Juin.  
 1686.

N<sup>o</sup> 4.  
 Beat.<sup>mo</sup> Padre.

Per secondare i giustissimi Sentimenti di vo-  
 stra Santità nel volere abolire lo Scandalo de  
 Quartieri, io vengo ad offerirle e rassegnarle per  
 sempre il mio del quale la giustizia e cortesia degli  
 Antecessori di V<sup>ra</sup> Santità e sua mi han fatto  
 godere imperturbabilmente sin qui, riservandomi  
 il dovuto riguardo alle habitationi della gente  
 di mio Servizio. Conosco eh' Io non offerisco al-  
 la Santità V<sup>ra</sup> se non quel che è suo, Ma  
 anco al Sig.<sup>re</sup> Iodio non possiamo offerire se non  
 quel ch'è suo, e pure una talc offerta non solo

vien

vien gradita, mà rimunerata da quella im-  
mensa Bontà con beni in effabili et etc  
Io da V.<sup>ra</sup> Santità nulla pretendo, nulla o-  
sidero, solo la prego di gradire in quest' att  
l'esempio mio, che non le sarà forse inutile  
per valersene nelle presenti congionture, con  
giudicherà meglio convenire al suo Servit  
e mi profesfo con summa Veneratione.

1687. Di. V.<sup>ra</sup> Santità  
Dev.<sup>ma</sup> et obedientis<sup>ma</sup>  
Silvia

N. 5.

C. A.

Je ne comprens pas, Madame Scuderi, comen  
une personne qui a écrit comme Vous sur la  
Tirannie de l'usage, ignore celui qu'on a été  
bly à Rome. Vous avez mal adrese vostre  
Amy, ne scavez vous pas qu'il seroit plus  
cile à vos François de voir la grande Subta  
que moy, quoy que personne ne soit ny am-  
reux, ny jaloux de moy, et que ie sois Dieu  
mercy en mon entiere liberté. Il y a icy



une espece de passion qui n'a pas de nom, qu'on  
substitue, à l'amour et la Jalousie qui regnent  
à Constantinople et l'on s'y vange sur votre  
Nation des chagrins bien ou mal fondés qu'  
on pretend avoir receu de moy. Je suppose tou-  
te fois que cet usage finira, et si jamais cela ar-  
rive, ie feray voir à vostre Amy, que tous les  
honêtes gens sont bien venus chez moy, mais sur-  
tout ceux qui sont de vostre connoissance. Je suis tou-  
te fois tres resoluë de ne rien contribuer à ce change-  
ment, et la conduite de ma vie passée doit persuader  
aux gens, que ie me passe sans peine de tout. Cela n'  
empêche pas que vos reproches sur mon portrait ne  
me soient agreables. Vous avez raison; et ie vous  
promets de reparer ma faute d'une maniere qui  
ne vous déplaira pas. En attendant en voicy  
un qui ne vous coûtera rien, sçachez donc que  
depuis le temps que vous m'avez veue, ie ne suis  
nullement embellie. J'ay conserve toutes mes bonnes  
et mauvaises qualitez ausy entieres et vives qu'  
elles ont jamais été. Je suis encore malgré la flat-  
terie

terie ausy mal satisfaite de ma personne, que ie  
la fus jamais. Je n'envie ny la fortune, ny les  
vastes états, ny les tresors à ceux qui les pos  
sedent, mais ie voudrois bien m'élever par le  
merite et par la vertu, au dessus de tous les m  
tels, et c'est là ce qui me rend mal satisfaite de  
moy. Au reste ie suis en parfaite sante, qui me  
durera autant qu'il plaira à Dieu. J'ay natu  
rellement une fort grande aversion pour la viei  
lesse, et ie ne scay comment ie pourray, m'y ac  
coûtumer. Si l'on m'eust donné le choix d'ell  
et de la mort, je crois que j'auray choisy sans  
hesiter la derniere, toute fois puis qu'on ne  
nous consulte pas, ie me suis accoûtumée à vivre  
avec plaisir. Ausy la mort qui s'ap proche, et  
qui ne manque jamais à son moment, ne m'in  
quiete pas. Je l'attends sans la desirer, et sans  
la craindre. Mais il est temps de vous parler  
de vos Ouvrages, qui sont agreables, utiles et  
scavants. Vous mettez si bien en oeuvre  
les belles choses, que vous me charmez. Vou

Divertisse et instruiser. toujours sans enuier ja-  
 mais. Je vous remercie du Soyn que vous avez pris  
 de me les envoyer. Que ie vous dois des agreables mo-  
 • ments. Et comment vous les payer? Cependant vous  
 qui escrivez si bien, pour quoy avez vous laisse mourir  
 Monsr. le Prince, sans faire quelque chose pour  
 luy en vers, ou en prose? Quelle perte pour la Fran-  
 ce: et quelle perte pour le Siecle dont ce grand homme  
 estoit un des ornements le plus digne! Pour moy je  
 l'ay regrette autant qu'aucun des Siens, et je vous  
 condamne a faire quelque chose de digne de luy pour  
 un Heros d'un merite, et si distingue' et si extraor-  
 • dinaire. Il me semble que c'est un des plus grands  
 plaisirs de la vie, que de bien louer ce qui merite de  
 l'etre. Vous qui avez des talents faits exprès, ne  
 refusez pas cette espece d'encens a celuy qui l'a si  
 bien merité. Dieu. Rome ce 30. Septembre. 1687.

Christina Alexandra.

N<sup>o</sup> 6.  
 La Reine  
 à Mons<sup>r</sup>. le Cardinal Arzolin.

Je vous puis asseurer que vous m'avez donne' la  
 plus

plus agreable nouvelle du monde, ie vous conjure  
par vous même de me rendre cette justice Dieu qui  
connoit le fond de mon Coeur sçait que ie ne vous  
ments pas. Les douze mille escus que le Pape me  
donnoit étoit l'unique tache de ma vie, et ie le  
recevois de la main de Dieu comme la plus gran  
de mortification dont il pouvoit humilier mon  
orgueil: Je vois bien que ie suis entrée en grace au  
luy, puisqu'il me fait cette singuliere que de me  
les ôter si glorieusement pour moy. Dieu m'a  
recompencé en cette occasion du peu qu'il ma in  
spire de faire pour luy. Je renonce en ce monde  
à toute autre recompence. Cette grace que Dieu  
me fait, vaut mille Royaumes, et ie le prie de  
me preserver de la vanité dont ie suis tentée dan  
une si belle occasion, le seul regret que j'ay, est  
que l'on ne m'ayt peu oster  $\frac{m}{100}$  escus par mois.  
Cela seroit pour L'Empereur un secours di  
gne d'un Pape, et j'aurois un peu plus de  
merite de m'en rejouir, mais le Pape ne m'oste  
rien, il en prive bien des gens qui en ont plus be-

soin que moy. Je vous prie de remercier le Cardinal Cibo et le Pape de ma part, de la grace qu'il m'a faite de me decharger de cette obligation; J'étois seule quand votre Billet m'a été rendu, J'aurois souhaitté dans ce moment que toute la terre eut pu voir dans le fond de mon Cœur la joye dont il m'a remplij mais Dieu le sçait c'est assez. Priez le pour moy à fin qu'il me preserve de la vanité que me donnent les sentiments qu'il m'inspire, j'ose dire qu'ils sont dignes de luy et qu'il m'a fait aujourd'huy une grace qui est une des plus signalées dont il a comble ma vie.

Adieu

N<sup>o</sup> 7.

Lettre de la Reine Christine au Comte de Varesco.

L'estat de mes affaires et les vôtres m'oblige de vous donner un conseil charitable, qui vous surprendra peuteestre: Mais si Vous y faites une reflexion serieuse, vous serez convaincu, que c'est un effet de ma bonté ou plustôt que c'est l'effet de celle de Dieu envers

vous,

vous, qui m'inspire de vous persuader par la  
presente à quitter le monde et la Cour au plus  
tost: Il me semble que le meilleur party pour  
vous seroit, d'aller à Monte Casino, où bien  
à la Valle ombrosa, qui sont deux beaux  
lieux près d'icy, vous dedier au service de  
Dieu pour le reste de vos jours, en y prenant  
l'habit. Vous êtes bien heureux de le pouvoir  
faire, et ie porte envie à vostre état, qui vous  
permet de prendre une si belle resolution. Il n'y a  
rien de si grand, rien de si glorieux, rien de si beau  
que de se donner à Dieu sans reserve, et si vous  
embrassiez cette vocation avec joye et coura  
ge, vous vous en trouveriez bien. Dans le  
monde et à la Cour il n'y a rien à esperer  
pour vous, vous êtes miserable, vous n'avez  
pas de quoy soutenir vôtres. Naisance, je ne  
suis pas en état de faire votre fortune, ie  
suis selon le monde encore plus miserable que  
vous, parce que ie suis plus grande, et que ie  
ne suis pas assez heureuse, pour pouvoir

prendre

prendre une semblable resolution, que ie voudrois  
peut être pouvoir executer moy, mesme. Ne  
vous flater pas de vaines chymeres, croyez de  
bonne foy, qu'il n'y a rien à esperer pour Moy  
ny pour vous dans le monde, et qu'il est fait d'  
une maniere, que l'on est trop heureux, quand  
l'on n'y pretend, et ny esperer rien. Scachez,  
que l'homme est fait pour quelque chose de plus  
grand, et que le monde n'a rien qui puisse le conten-  
ter. Quand vous pourriez devenir l'unique Mo-  
narque de l'Univers, quand vous seriez environ-  
né de tout l'esclat de toute la Gloire, de toutes  
les grandeurs, de toutes les fortunes, et de tous  
les plaisirs du monde, vous n'en seriez pas plus  
content, que vous êtes à present. Je vous parle  
d'experience, vous n'en seriez pas plus heureux,  
au contraire, vous auriez des chagrins, de degousts,  
qui vous sont encore inconnus, et qui sont pires,  
que tout ce que vous avez essuyé jusqu'icy.  
Aussy apres avoir gousté tous les biens, que  
vous desirez, vous seriez si fortement persuadé

de la misere, et du neant de tout cela, que  
vous auriez honté de vous même d'avoir esté  
mé et desiré tant, ce qui est ce peu de chose  
et qui ne sert qu'à rendre aux hommes et la  
vie et la mort également insupportable. Si vous  
êtes persuadé, comme il faut, de cette verité  
vous vous approcheriez avec joye du port,  
que la providence de Dieu vous ouvre, pour  
vous retirer du naufrage, pourtant devant que  
de vous déterminer à une si grande resolution  
examinez et consultez bien vostre Cœur et  
vos forces: mais ne vous y fies pas fiez vous  
à Dieu, et si vous êtes convaincu de sa Vo  
cation, sortez du monde au plus tost, mais sor  
tez en comme d'une maison qui brusle, et do  
it faut se sauver vistement, si l'on n'aime  
à y perir. Disposez de vos affaires et donnez  
courageusement le peu que vous avez à  
Dieu, ne craignez pas de rien perdre, il vous  
rendra tout avec usure, le sacrifice est le  
meilleur usage qu'on scauroit faire, de tout



ce qu'il y a dans le monde, et Dieu est si bon,  
qu'il nous en recompence, lorsque nous donnons,  
ce qui n'est qu'à luy. Qu'il y a de la gloire  
et du plaisir de servir un si bon Maistre, et  
que ie suis heureuse d'avoir tout quitté, d'avoir  
tout perdu pour luy. Cette satisfaction vaut  
mieux que L'Empire du monde, faites de mesme  
et vous en trouverez aussy heureux, et aussy  
content que moy, puisque L'unique Secret de  
l'estre parfaitement est de tout abandonner.  
Croyez moy c'est le meilleur party qu'on peut  
prendre, puisque aussy bien, il faut mourir, tost,  
ou tard. Cependant, si vous aviez quelque des-  
sein pour quelque autre habit ou profession, ie  
ne m'y oppose pas, suivez vostre instinct, et  
priez Dieu qu'il vous inspire ce qui est le plus  
avantageux pour sa gloire, et pour vostre salut.  
J'avois dessein de vous faire Chevalier de  
Malte, mais ie considere que cet habit vous  
engageroit à la depence d'un train, et d'un  
equipage, au quel vous ne pouvez fournir.

D'aller

D'aller tenter vostre fortune à la guerre, c'est de  
mesme, il y faut ausy de la depence, sans argent l'on  
ne fait rien dans le monde, en quelque profession que  
on s'engage. Enfin ce n'est qu'entre le bras de Dieu  
qu'on peut se jeter tout nud, sans craindre de se des  
honorer. Si vous le ferez de la bonne sorte, vous  
y trouverez et la gloire, et le bonheur, et une satisfacti  
on, qui surpasse tout ce que l'on goûtle dans l'Uni  
vers. Dieu vous fasse la grace de vous persua  
der ses verités. Vous me direz, peut être que  
ne faites vous de mesme? et vous avez raison, mais  
quoy que je ne sois pas ny d'humeur ny de condi  
tion à rendre compte de moy à personne, ie veux  
bien vous oster tout sujet de scrupule la dessus, en  
vous declarant, que la même providence qui vous  
appelle à ce bonheur, me deffend d'y aspirer comme  
j'explique par les effets. Tout ce qui m'est arrive  
ma vie durant, me persuade qu'on ne veut pas  
que j'y pense, que ce seroit estre Rebelle à ses ordres  
que vouloir s'engager en une profession ou on n'  
est pas appelle, selon tous les apparences. Si cette

même providence en disposera autrement, un jour ie  
 suivray aveuglement ses ordres, puisque aussy bien il  
 y a long temps que ie me suis rendue à discretion, fai-  
 tes de mesme et vous serez heureux.

N<sup>o</sup> 8.

Lettre de la Reine Christine au Prince Adolff,  
 après la mort du Roy Charles Goustaaf  
 le 2. de Suede.

Mon Cousin.

Luy que durant la vie du feu Roy de Suede j'aye  
 eu quelque fois sujet d'être mal satisfaite de son  
 procedé, je n'ay pas laissé de conserver pour luy  
 toute entiere et inalterable cette affection dont il  
 avoit receu d'assez belles preuves pour n'être pas  
 exposé à l'oubli, et cette amitié m'a donné un très  
 sensible déplaisir de sa perte, d'autant plus qu'  
 elle est arrivée en un temps où j'esperois quelque  
 changement en sa Conduite qui me fust avanta-  
 geuse. Mais puis qu'il faut s'acquiescer à la volon-  
 té et disposition de Dieu sans murmurer, ie ne  
 veux pas m'amuser à d'inutiles plaintes, souhai-  
 tant que Dieu nous console de cette commune

perte,

perte, par d'autres prosperités, que nous pouvons  
desirer de Sa Bonté, Vous remerciant au reste  
des sentiments d'affection que vous me témoignez  
par votre obligeante lettre, et vous proteste que  
vous trouverez de mon côté une disposition  
telle que vous la pourriez souhaiter, et faciliter  
le dessein que vous dites avoir d'entretenir une  
bonne intelligence, entre moy et le Roy mon Frere  
et neveu et la Reine sa Mere. Le dessein  
est pour moy tout a fait obligeant et je vous suis  
redevable, si vous le mettez en execution. Et  
puisque le Roy vous a donné le soing de servir  
et d'assister la Reine durant la minorité et l'édu-  
cation du Roy son pupille jugeant qu'il ne  
pourroit mettre en des meilleures mains, je me  
rejoins avec vous de la digne occupation qu'il  
vous a donnée. Obligés moy de vous en bien ac-  
quitter et d'assister la Reine sa Mere dans les  
soins de son education. Toute autre que moy  
exhorteroit à luy faire souvenir de ce que j'ay  
faite pour luy. Mais ie vous proteste, que ie  
le

le tiens quitte de tout ce qu'il me doit, à condition pour-  
 tant qu'il n'ignore pas un jour ce qu'il doit à la Suede.  
 Taschez par vos soins de luy faire connoître son  
 devoir, et de s'en rendre si amoureux, qu'il fasse sa Gloi-  
 re et son ambition du Bien de son Etat et de sa felicité  
 de son Peuple. Rendre le Digne du Thronc de mes  
 Ancêtres et du mien, et faites qu'il remplisse digne-  
 ment nôtre place, luy inspirant, s'il se peut, par une  
 belle et noble education les grandes et Heroïques ver-  
 tus du Roy mon Pere, et ie vous seray redevable  
 de l'obligation que vous aura la Suede, de luy avoir  
 formé par vos soins, un grand et equitable Roy, et  
 ie vous en seray obligé plus que de null autre bon of-  
 fice que vous me pourrez rendre. Je vous prie de croire  
 que l'amour que ie porte à ce jeune Prince ne cede  
 point a celuy de sa propre Mere. J'ay les mesmes  
 sentiments pour Elle, dont ie plains d'autant plus  
 la perte qu'elle est irreparable, ie luy feray connoître  
 que ie suis incapable de foiblesse et de repentir et que  
 ie conserveray toujours pour Elle et pour Vous la mê-  
 me affection qui n'a pas été toujours inutile pour vos

deux

deux maisons. C'est cette affection qui m'oblige d'offrir au Roy mon Neveu et a la Reine sa mere tout ce qu'ils me pourroit juger capable de leur rendre service, et si dans la minorité d'un jeune Roy la Reine sa Mere me donne les occasions de la servir, ie le feray avec un Zele si passionné; qu'Elle avouera un jour que ie suis digne d'un autre traitement que celuy que j'ay souvent receu jusques icy, dont ie ne pretends pas ny de me plaindre, ny de m'en venger et le changement que j'ay veu arriver dans les ordres que l'on a donnés apres la mort du Roy pour mes interests, me fait croire que le Roy avoit changé de stile en ma faveur, s'il eut vecu plus long temps, et j'attribue aux bons offices de la Reine les ordres que la nouvelle Regence a donnés pour mon payement, ie vous prie de luy en faire mes remerciements de ma part, l'asseurant que ie suis disposé de l'honorer et de la servir comme si Elle étoit ma propre Soeur. J'aime la tendresse que j'ay pour Elle et pour le Roy mon Fils, parce que ie la vois digne de moy, et que je connois que  
c'est

c'est contribuer à ma gloire et au Bien de l'état que  
de les servir. Je souhaite de rencontrer les occasions de  
le faire utilement et pour en avoir de la satisfaction. Je  
vous donne avis que j'ay resoluë de m'approcher de  
plus pres des lieux ou j'y pourray me rendre moins in-  
utile à leurs Majestées, esperant de pouvoir terminer  
heureusement mes pretensions et regler mes Interests  
dans les bonnes dispositions où l'on est de me rendre  
justice. Je vous donne cette nouvelle m'assurant que  
vous en recevrez de la joye et que vous contribue-  
rez à ma satisfaction vos bons Offices auprès de  
la Reine Mere, enfin que ie puisse voir l'effet de  
tant de promesses dont on a voulu me repaître jus-  
ques icy. Je vous seray tout à fait obligée si par  
votre cooperation le bien d'un prompt retour à  
Rome d'ou ie ne parts qu'avec regret, forcée de la  
presente necessité de mes affaires qui m'obligent  
à donner ordre moy mesme à mes interests. Souf-  
frés que ie vous exhorte, au reste de vous souvenir  
de l'obligation que vous avez à la Suede d'avoir  
consenty à l'honneur que l'on vous a fait de met<sup>me</sup>

tre une Couronne en votre Maison que ne luy  
vez vous pas apres un si grand bien fait ? Vous  
devriez regarder avec respect et reconnoissance le  
moindre des Suedois et quand vous aurez prodigué  
tout votre sang pour leurs Interests : vous ne sa-  
tisferez qu'à peine à ce que vous devez à la  
de. Les guerres du feu Roy vous ont fait voir  
qu'il n'est pas si aisé de conquerir les Royaumes  
comme l'on se l' imagine, c'est ce qui vous doit faire  
estimer d'avantage la grace que la Suede vous a  
faite de se donner à votre Maison, et vous ne  
devez jamais oublier l'obligations que vous lui  
avez d'avoir consenty que votre Frere et sœur  
occupassent son Throne. Ayez en de la grati-  
tude envers Elle, et ie vous seray obligée de tout  
ce que vous ferez pour la servir, puisque les qua-  
lités des bons et veritables Suedois vous ren-  
dront plus cher à moy, que ne font les liens de  
Sang qui nous attachent, et j'aurois une ver-  
table reconnoissance pour la Suede. Vous êtes  
trop bien ne pour y manquer et sur cette asse-



19  
rence je vous promets une eternelle et sincere Ami-  
tic', de la quelle vous connoîtrez les effets avec une  
generosite que vous admirerez, si vous m'en donnez  
l'occasion. Cependant faites moy la justice de  
croire que ie suis

Mon Cousin.

Votre très affectionnée Cousine

Christine Alexandra.

N<sup>o</sup> 9.  
Lettre de Monsieur Chanit à la Reine  
Madame.

En sortant du vaisseau de Vostre Majesté, ie luy  
rends trèshumbles graces de la commodité que j'ay  
receüe en cet honneur qu'il luy a plu de faire au  
Roy mon Maître, il est vray que la Mer et les Vents  
se sont efforcez de nous mettre au repentir d'etre sor-  
tis de la Suede, et ausy m'en repentiray ie si l'Empi-  
re et Vostre Majesté comme celuy des autres Sou-  
verains étoit borné par les frontieres de ses Etats,  
mais tout pais où l'on scait raisonner, est de son obeis-  
sance, et la mer Baltique est trop jalouse de vou-  
loir enfermer tous les Serviteurs de V<sup>re</sup> Majesté.

Toute

Toute la terre en sera pleine malgré elle, et bien  
que ie ne comprenne pas qu'il y puisse avoir rien  
de plus ardent que mon Zele, ie souhaite pourtant que  
tous les autres, s'il est possible, me surpassent en re-  
spect et en devotion pour Vostre Majesté. Ses or-  
dres pour faire partir Mademoiselle de la Barre  
ont été suivis par Mons<sup>r</sup>. Meuller, elle se met-  
tre en chemin dans deux jours et s'estime très  
heureuse que Vostre Majesté luy donne le moy-  
de satisfaire à la passion qu'elle a de se voir en  
son service. J'ay fait entendre à Monsieur Spel-  
ling Capitaine de Vaisseau de Vostre Majesté  
que sa Volonté est qu'il conduise la dite De-  
moiselle à Stockholm, il attend pour cela à  
Wismar. Je dois un bon temoignage à ce Gen-  
homme pour le soin qu'il a pris de nous dans le pa-  
sage, et l'application qu'il a pour se rendre sca-  
vant en la Marine, où il est déjà plus expert que  
on ne le pourroit attendre de son âge, ie me presse  
de me rendre à la Cour, parce que j'espere d'y trouver  
plus d'occasion que ie n'en ay de ma vie, de montrer  
que ie suis.

N<sup>o</sup> 10.  
Lettre de la Reine au Comte Magnus de  
la Gardie Grand Trésorier de Suede.

Mon Cousin. Puisque vous desirez me voir en-  
core apres la disgrâce qui vous est arrivée, je suis obli-  
gé de vous dire, combien ce desir est contraire à vo-  
tre satisfaction, et ie vous écris cette lettre pour  
vous faire souvenir des raisons qui m'empêchent  
d'y consentir, et qui vous doivent ausy persuader,  
que cette entreveüe est inutile à votre repos, il  
n'est pas à moy d'apporter les remedes à votre mal-  
heur, c'est de vous seul, que vous devez attendre la  
reparation de votre honneur. Que pouvez vous  
esperer de moy, où que puis-je faire, si non vous plain-  
dre et vous blâmer, l'amitié que ie vous ay por-  
tée m'oblige à l'un et à l'autre, et quelque indul-  
gence que j'aye eüe pour vous, ie ne puis sans me  
démentir vous pardonner le crime que vous avez com-  
mis contre vous même. Ne croyez pas que ie sois  
offensée, je vous proteste que je ne la suis pas, ie suis  
desormais incapable d'avoir d'autre sentiment pour vous  
que celui de la pitié, le quel toute fois ne vous peut ser-  
vir de rien, depuis que Vous Vous etes rendu inu-

viles les sentiments de Bonté que j'avois pour  
vous. Vous en êtes indigne par votre propre con-  
fession, et vous avez prononcé vous mesme l'arrêt  
de votre bannissement à la veüe de plusieurs per-  
sonnes de condition qui s'y trouverent presens.  
J'ay confirmé cet Arrest parce que je le trouvois  
juste et ie ne suis si prête à m'en desdire que le  
vous a fait accroire. Après ce que vous avez  
fait et souffert, osez vous bien vous montrer à  
moy vous me faites honte quand ie pense, à com-  
bien de bassesses vous êtes descendu, combien de  
soumissions vous avez faites à ceux mêmes à  
qui vous avez voulu du mal, dans cette malheureuse  
rencontre on n'a rien veu de grand, de beau, ny de  
genereux dans votre conduite, et si j'étois capable  
de repentir, je regretterois d'avoir contracté d'af-  
finité avec une ame si foible comme la Vôtre,  
mais cette foiblesse est indigne de moy, et ayant tou-  
jours agy selon la raison, je ne dois pas blâmer  
les apparences que j'ay données aux occurrences  
du tems, je les aurois gardées toute ma vie, si

votre imprudence ne m'eust contrainte de me declarer  
contre vous; l'honneur m'oblige de le faire haute-  
ment et la justice me l'ordonne, j'ay trop fait pour  
vous depuis neuf ans, où j'ay toujours pris aveugle-  
ment votre party contre tous. Mais à present  
que vous abandonnez vos plus chers interests, je  
suis dispensée d'en avoir soin, vous avez publié vous  
même un Secret, que j'etois resoluë de taire toute  
ma vie, en faisant voir que vous êtes indigne de  
la fortune que vous tenez de moy, si vous êtes re-  
solu d'entendre ces reproches, vous pouvez venir  
icy, j'y consens à cette condition, Mais n'espere  
pas que les larmes ny les soumissions puissent ja-  
mais m'obliger à la moindre complaisance, la seule  
dont ie suis capable pour vous, est celle de m'en  
souvenir peu et d'en parler moins, étant resoluë  
de n'en parler jamais, que pour vous blâmer, c'est ce  
que je dois pour faire voir, que l'on est indigne de  
mon estime, apres une faute semblable à la vostre.  
Voila ce qui me reste à faire pour vous. Souve-  
nez vous pourtant que c'est à vous seul que vous

devez

Devez. la disgrâce qui vous arrive, et que ie suis  
equitable pour vous comme je le seray toujours  
pour tout le monde.

N<sup>o</sup> 11  
Lettre de Monsieur Chanut à la Reine  
Madame.

Pendant que le bruit qui s'est répandu par tout, que  
Vostre Majesté pense à se decharger du Gouvern  
ment de son Royaume, exerce tous les discours de  
hommes, je n'en puis parler avec ceux qui en ra  
sonnent en differends, comme d'un Probleme po  
tique, n'y m'en taire devant Vostre Majesté,  
dont le bonheur et la gloire sont le plus precieux  
terests de ma joye au monde, J'avoüe, Madam  
la foiblesse de mon ame, et je l'avoüe sans hon  
voyant que tous les autres, et ceux principa  
ment qui font profession d'honorer Vostre Ma  
jesté, ne pensent qu'avec frayeur à un des  
sein si extraordinaïre, ie suis saisy d'étonne  
ment et de crainte, lorsque ie me represente la  
suite incertaine d'une si haute resolution: Ma  
je reviens de mes apprehensions, et je me ray

ferme

Jermis sur ces deux considerations, l'une que Vo-  
 stre Majesté, se connoit Elle même, et toutes les  
 choses humaines plus parfaitement que nous ne  
 le scaurons comprendre, l'autre que ie scais et  
 ie le scais parce Vostre Majesté me l'a dit, qu'elle  
 se laissera toujours conduire aux movemens de la  
 Providence Divine, qui veille sur ceux qui sou-  
 mettent leurs conseils pour les plier et les tourner,  
 en sorte que les evenemens en soient toujours heureux.  
 C'est Madame, ce qui m'asseure à l'égard de Vo-  
 stre Majesté, que ie regarde seule en ce change-  
 ment, qu'elle medite. Car de ma part il n'en peut  
 arriver en la devotion et au respect que j'ay pour  
 Elle, mes obligations sont pures, sans tems, et sans  
 condition et il ne peut arriver de diversité, qu'aux  
 manieres, dont il plaira à Vostre Majesté,  
 d'user de mon obeissance qui ne peut ny croître ny  
 diminuer en Zele et en fidelité

N<sup>o</sup> 12.

Lettre de la Reine de Suede au Prince  
 de Conde.

Monsieur et Cousin, j'aurois tort de quitter

le

Le poste que j'ay occupé jusques icy, sans  
donner part de la resolution que j'ay prise de  
l'abandonner je crois vous devoir, cette civilité  
par l'estime et l'amitié que j'ay toujours eu  
pour vous et par celle que vous m'avez tenu  
gné durant le temps que j'ay eu l'honneur  
de gouverner cet Estat; à present que j'ay  
changé de fortune, et de condition je viens vous  
protester que quelque changement que le tems  
ait apporté à nostre fortune, ie conserveray  
tousjours pour vous les mesmes sentiments  
que ie crois devoir à vostre merite, je fais  
ma plus haute gloire de vostre approbation  
et ie me tiens autant honorée par vostre esti  
me que par la Couronne que j'ay portée  
si apres l'avoir quittée, vous m'en jugez moins  
digne. J'avoüeray que le repos que j'ay tant  
souhaité, me coûte cher, mais je ne me repen  
tiray pourtant pas de l'avoir achepté à ce  
pris, et ie ne noirciray jamais une action  
qui m'a semblé si belle, par un lasche repentir

Quelque



Quelques sentiments que vous puissiez avoir sur ce sujet, je conserveray toujours pour vous l'estime, dont vous êtes si digne, et s'il arrive que vous condamnerez cette action je me contenteray de vous dire pour toute excuse, que je n'aurois pas quitté l'avantage que la fortune m'a donnée, si je l'eusse crû nécessaire à ma félicité, et que j'aurois sans doute prétendu à l'Empire du monde, si j'eusse été ausy asseurée de réussir, ou de mourir dans une si haute entreprise que l'est le grand Prince de Conde.

Christine,

Sire.

N<sup>o</sup> 13.

Le Roy, mon Maître ayant sçeu que Mr. le Baron d'Avaujour, qu'il a envoyé résider auprès de Vostre Majesté, en qualité de son Ambassadeur ordinaire, étoit arrivé en cette Cour, m'a donné ordre de retourner en la sienne et comme il cherche toutes les occasions de témoigner à Vostre Majesté le desir qu'il a de vivre avec Elle en une parfaite amitié et correspon-

dence

dence comme il a fait avec la Reine Chri-  
stine., pendant qu'elle a esté sur le Throne  
il a bien voulu luy en donner des assurance  
par cette Lettre qu'il luy escrit, à fin que la  
Retraite de son Resident en la Cour de Vos  
Majesté, où il est inutile par l'arrivée de son  
Ambassadeur, se fasse avec l'agrement et la  
permission de Vostre Majesté.. Ce que Vostre  
Majesté ayant eu la bonté de m'accorder, ie  
viens luy en rendre de très respectueuse et très  
humbles graces, et satisfaire par le même moy  
à l'ordre dont ie suis chargé de la part du Roy  
mon Maistre et l'asseurer de la continuati  
on de son amitié. Je ne puis, Sire, assez benir  
le Ciel d'avoir prolongé mon employ en Sue  
jusques à l'heureux avenement de Vostre M  
jeste à la Couronne, et qu'ayant eu l'honneur  
pendant le Regne de la Reine Christine, de se  
vir, à l'entretien de l'union et bonne correspo  
dence entre les deux Couronnes, il ne m'en  
pouvoit arriver de plus considerable, que  
celuy

celuy que ie reçois aujourd'huy d'être chargé  
 d'asseurer Vostre Majesté de la part du Roy  
 mon Maître de la bonne disposition où est la  
 France de continuer cette parfaite union et bon-  
 ne intelligence avec la Suede, et que le Roy  
 mon Maître ayant observé que la gloire et  
 les conquestes des deux Couronnes en Allemagne  
 en sont des effets, il n'obmettra rien de sa part,  
 qui puisse contribuer à la conservation d'une  
 chose, qui a produit de si grands avantages  
 aux deux Nations, et n'oubliera rien pour  
 persuader Vostre Majesté qu'il a une passion  
 très forte de s'unir avec elle d'une amitié de frere,  
 pleine de confiance et de tendresse comme il a tou-  
 jours eu une estime particuliere des hautes et  
 sublimes qualités dont le Ciel a orné la Per-  
 sonne Royale de Vostre Majesté et qu'il  
 en a toujours attendu de grandes choses. Le  
 Roy mon Maître n'a point été surpris, Sire,  
 d'apprendre celle que Vostre Majesté a  
 desia faite pour le Bien et la gloire

de

de ce Royaume, depuis qu'elle en a le gou-  
vernement en main, et les premiers actions de  
Regne de Vostre Majesté ou elle a fait pa-  
roître tant de prudence et de sagesse confir-  
mant le Roy mon Maître dans l'opinion que  
il a tousjours eüe que le Ciel prend un soin  
particulier de Vostre Majesté, et que l'on doit  
attendre de grandes choses de si beaux commenc-  
ment, et des suites bien avantageuses pour le  
bon party, qui feront benir son regne non seule-  
ment de tous ces Sujets, mais encore de la Fran-  
ce, qui ne passionne pas moins leur gloire, et  
leurs avantages que les siens propres. Je n'en-  
treprendray point, sire, de remercier Vostre  
Majesté des honneurs et des bienfaits dont elle me  
comble, ils surpassent toute expression et tout  
ce que ie luy pourrois dire, mais je les public-  
ray par tout, et particulièrement devant le  
Roy mon Maître et au milieu de toute la  
Cour, et je ne cesseray jamais qu'avec la  
vie de prier Dieu qu'il continue à verser

ses graces et ses benedictions sur le Regne  
de Vostre Majesté, et sur son mariage, qu'il plai-  
se à la Bonté Divine de luy donner une lignée  
dont la duree soit telle qu'elle ne finisse qu'avec  
le monde.

N<sup>o</sup> 14.

Lettre de Monsieur Chamut à la Reine  
De Suede

Après les bontés et les graces dont il a plu à Vo-  
stre Majesté de me traiter, je ne pensois pas avoir  
jamais autre supplication à luy faire, si non qu'elle  
voulust en tirer la reconnoissance perpetuelle que  
je luy en dois, par mes trèshumbles services, et  
neantmoins je me trouve encore obligé d'y avoir re-  
cours en une occasion fort nouvelle, et de tout im-  
preveuë puisqu'il ne me pouvoit tomber dans l'es-  
prit, que l'honneur que ie recevois d'aller sa-  
luer Vostre Majesté, me deuit exposer au ha-  
zard denuire à la Gloire du Roy mon Maître,  
et à l'interests de ses affaires; Cependant Ma-  
dame, j'apprends de tous côtés, que les ennemis  
de Sa Majesté publient au Sujet de cette fa-

veur

veur que. Vostre Majesté m'a faite, de m'appeller à Anvers qu'elle n'a été que le pretexte du voyage, pour couvrir la recherche que j'allois faire de la part du Roy, à fin d'obtenir la paix par l'entremise de Vostre Majesté, comme si les forces manquoient à la France pour soutenir la guerre. Il est vray, que ce mesonge est assez détruit par l'état florissant des affaires du Roy, et parce qu'il a fait voir de grand en cette dernière campagne. Mais les Etrangers qui ne connoissent les choses éloignées que par les relations qu'on leur envoye, préoccupés de long temps par une suite continuelle de faux avis peuvent être surpris aisement par une supposition accompagnée de quelques circonstances qui la rendent vraisemblable, on sçait en quelle Qualité le Roy me tient en ces Provinces, on m'en voit sortir avec permission de Sa Majesté et un Passeport du Marquis de Carach, pour aller à Anvers auprès de Vostre Majesté il n'y a rien de plus facile, que de donner un

cause publique à ce voyage particulier, devant  
 ceux qui ne sçavent point que Vostre Majesté  
 me daigne bien regarder comme un ancien Servi-  
 teur, et que m'ayant veu pendant six ans au-  
 près d'elle Ministre d'un Roy son Allié, elle  
 a pris la coûtume de m'honorer de sa Bienveil-  
 lance. C'est pour quoy Madame, je supplie  
 trèshumblement Vostre Majesté par la bonté  
 qu'elle a pour moy, par son equité en toutes  
 choses, et par la verité qu'elle estime tant, qu'il  
 luy plaise de me donner moyen de convaincre une  
 opinion si faux et si prejudiciable, et de me ga-  
 rantir même dans le conseil du Roy mon Maître  
 du scrupule que ce bruit a répandu en tant de  
 lieux luy pourroit donner, que ie me serois avan-  
 cé sans ordre, à requerir Vostre Majesté avec  
 tout le respect, de se souvenir que ce sont les  
 termes dont ie luy ay toujours parlé, lors qu'il  
 luy a plu d'entrer d'elle mesme sur les discours de  
 la paix, et ie la supplie trèshumblement que  
 l'issue de ses dernieres Audiences qu'elle m'a

fait

fait l'honneur de me donner, les rende sembla-  
bles à mille autres que j'ay eues en Suede  
dont ie ne suis jamais sorty, que remplij d'a-  
miration pour sa Vertu, satisfait pour les  
Interests du Roy et de plus en plus engagé  
à estre

Madame,

N<sup>o</sup> 15.

Al Re' di Polonia.

Un grande e raro spettacolo diede al mondo  
M. V. in quel memorabile e vittorioso giorno  
del soccorso di Vienna, per il quale deve tanto  
à lei, la Santa Sede, et il mondo tutto che l'  
applaudere alle sue glorie pare obligo d'ogni  
Christiano che confessa il suo nel comun giu-  
bilo. In quel fortunato giorno V. M. si res  
gna, non solo della Corona di Polonia, alla  
le Iddio già l'havera in alzata mà si merita  
l'imperio del mondo, quando dal Cielo fosse  
destinato ad un solo Monarca Io vorrei saper

e sprimerlo



esprimere à V. M. i miei sentimenti particolari,  
e son certa ch' Ella conoscerebbe che niuno più  
di me fa giustizia alla Gloria et al merito suo.

Io mi vanto di conoscere quant, ogni altro, il pregi-  
gio e l'importanza del l'insigne Vittoria da V. M.  
riportata sopra il Monarca dell'Asia havend'io  
conosciuto più d'ogn' altro il nostro pericolo, e  
più timuta la rovina e l'esterminio minacciatoci  
da quella sì formidabile potenza, della quale Iddio  
hà voluto trionfare per mezzo del l'Eroico Valore  
di V. M. à cui da qui avanti tutti gli altri Re  
devono doppo Dio la conservatione de loro Regni,  
Ma io che regni più non hò, le devo la conserva-  
tionc della mia independenza, e della mia quiete,  
che io più stimo di tutti i Regni del mondo. Eppure  
bisogna che io confessa l'ingratitude mia ver-  
so d'un sì gran Re, quale è V. M. mentre io  
le porto un' invidia, la quale mi è tanto più  
insopportabile, quanto più mi è nuovo quel  
l'affetto. A nes un vivente portai io invidia  
giàmais, solo V. M. mi ha fatto provare

questa

questa per me incognita passione, della quale mi  
credei fin hora incapace. Sappia pero la M.  
V. che la mia invidia è di quella, che fa nascere  
del cuore quella somma stima et ammiratione, et  
à V. M. sono dovute. Io non l'invidio il suo  
Regno, ne quanti tesori e spoglie. Ella acquisto  
Io invidio solo à V. M. le sue fatiche, i suoi  
pericoli, io l'invidio il bel Titolo di Liberator  
della Christianità; il gusto di dar ogni hora  
la vita e la libertà à tanti sfortunati degni  
amici e nemici i quali devono à lei o la vita lo  
ro, o la libertà. E però si gloriosa à V. M.  
questa mia invidia, che quasi mi dispiacerebbe  
il non haverla, e so che V. M. me la perdonnera.  
Il Sig.<sup>re</sup> Iddio il quale è unico merito e premio  
delli attioni Eroiche e grandi sia quello che  
rimunerà la M. V. in questo mondo e nell'ete  
nità, poiche solo può degnamente ricompen  
sare in se stesso. Egli conservi e prosperi la  
M. V. per la gloria e per il servizio della  
Cattolica Chiesa, e la rende sempre trionfa

di tutti i suoi nemici. In tanto gradisca Vostre  
Majesta questi miei affettuosi sentimenti, men-  
tre io resto,

Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in approximately 15 horizontal lines across the page.

Sire

L'Arrest prononcé contre moy pourroit effraier encore le plus Intrepide, mais la disgrâce de V<sup>re</sup> M<sup>te</sup> m'est si sensible que tout l'Univers ne me scauroit plus toucher, ie suis né Sujet de V. M<sup>te</sup> ie suis parvenu par la même grace aux plus dignes et aux plus Augustes Employs du Royaume, ie dois à Dieu et à V<sup>re</sup> M<sup>te</sup> le chapeau, qui m'a rendu Membre de L'Eglise et du sacré College, j'ay fais par la même grace les glorieuses fonctions d'un Ambassadeur auprès du chef de la même Eglise dont Sire V<sup>re</sup> Maj<sup>te</sup> tire la gloire d'etre le Fils Aincé, j'ay eu dans la même année l'avantage d'ouvrir la porte Sainte à la place de Notre S<sup>t</sup> Pere, porte de la paix et de la benediction Celeste pour tous ceux qui y entrent avec un Coeur contrit et humble. Sire dans cette année Sainte où V<sup>re</sup> M<sup>te</sup> donne

un Exemple de Pieté, de Justice et de Clemence  
non seulement a tous ses Sujets, mais à  
L'Europe même. Il ne voudroit pas  
donc fermer la même porte pour celuy qui  
a eu infiniment d'occasions, conformément  
à ma charge d'ouvrir les Portes Celestes  
pour la conservation de Sa Sacrée Personne  
et pour le Bien de Ses Royaumes. ausy  
Sire V. M<sup>te</sup> ne voudroit pas avancer la mode  
de celuy qui a eu le bonheur de luy donner  
le Pain Celeste et benit, qui est plus pretieux  
eux que cette vie, puisqu'il en donne une  
qui est divine et sans fin, par la nous connois  
sons la Misericorde de Dieu qui pour effacer  
nos peches s'est donné à nous dans ce pain pour  
notre nourriture spirituelle a condition que  
nous pardonniions ausy à ceux qui pechent  
contre nous, Sire V. M<sup>te</sup> qui surpasse tous  
ses glorieux Ancetres en toute sorte de bien

n'aura garde d'abandonner un fidel Sujet  
 qui encore dans les plus grands malheurs perdra  
 autant du prix de sa fidelite que l'or perd par  
 le feu de sa valeur et de sa pureté, V. M<sup>te</sup> a été  
 de tout tems un Asile des malheureux le Car-  
 dinal Barberini persecuté trouva aueun au-  
 tre soulagement dans sa destinée que la tres gra-  
 tieuse protection de V. M<sup>te</sup> la quelle luy a  
 deü bien plus valoir que ce qu'il avoit perdu.  
 Cet Exile de Rome fut fait grand Aumonier de  
 France. Il est donc impossible que le même grand  
 Roy envoie son grand Aumonier son Sujet à  
 Rome Sire V. M<sup>te</sup> est si éclairée qu'Elle ne  
 souffrira jamais que ma bonne cause soit supprimée  
 par les noires calomnies de mes Envieux mais  
 ie me flatte de m'en relever si avantageusement  
 que le laurier de la presse aijie été cité par  
 V. M<sup>te</sup> et ne suis ie venu c'etoit donc à cause de  
 l'Interest de V. M<sup>te</sup> le quel demanda alors qu'un  
 françois né Sujet ouvrit la porte Sainte

à l'Envi de toutes les autres Nations apres  
cecy si ie ne suis pas comparu cela est arriv  
par l'Ordre exprés de V. M<sup>te</sup> qui me donna  
d'Encens que ie devois veiller pour le Bien  
de l'Eglise à cause de la foiblesse de N<sup>ostre</sup>  
S<sup>te</sup> Pere la quelle ne s'est encore entieremen  
remise, à cette raison est encore jointe celle de  
l'Extreme Maladie du Cardinal Libo la  
Place du quel il falloit qu'un francois rempli  
pour estre ausy Doyen de Sacré College co  
me le Maître en est le Fils Aine. Sire ie  
sçay qu'il rend l'Interest divin tres compatible  
avec celuy du Monde. Cette très eminante  
qualité est née avec V. M<sup>te</sup> Charles Mart  
n'at il pas prefere l'interest de l'Eglise de  
Dieu au sien propre. Pepin et Charles Ma  
gne en ont tout autant fait mais sans re  
monter à cette ancienne posterité. Henri  
Second hasarda le tout pour le S<sup>te</sup> Siege,

—Henri



Henri le Grand fut déjà par le S<sup>t</sup> Pere cheri  
 avant d'entrer dans le giron de l'Eglise parce  
 qu'on le regarda pour l'avenir comme un tres  
 glorieux Souvageon, Louis Treize de glori-  
 euse memoire a appuyé toute sa vie les In-  
 terest du S<sup>t</sup> Siege. Sire V. M<sup>te</sup> qui donne  
 le lustre et le brillant a tous ces Grands Aleros  
 à malgre tous ses Interest reuni à la même  
 creance tous ses Sujets, ce qu'aucun de ses  
 grands Ancetres n'a sceu faire il a delié le  
 Neud gordien qui estoit reserve par l'Oracle  
 divin à celui qui possederait les grandeurs du  
 monde en Souverain degré. Cette grandeur d'  
 Ame et le zèle de Religion qui sont sans Exem-  
 ple et qui en donnent à tous me font ausy espe-  
 rer mon pardon, que V. M<sup>te</sup> ne refuse au moin-  
 dre de ses Chapelains Sire vous l'accorderez  
 donc à celui qui est par sa grace ce qu'il est  
 hormis que V. M<sup>te</sup> ne voudroit pas faire re-  
 proche à Son choix ce qu'on ne peut pas

attendre

attendre de cette Egalité d'ame la quelle  
rend les grands Princes egaux à Dieu, ie  
prends donc uniquement mon Refuge à  
la Clemence de V. M<sup>te</sup> dans le quel de-  
voir ie demeurerai avec un attachement  
inviolable malgré toutes mes disgraces  
telles grandes qu'elles pourront être

Sire

de V. Majesté

le tres humble le tres obeis-  
sant le tres soumis Servi-  
teur et Subject

Cardinal de Bouillon

Ex  
Biblioth. Regia  
Berolinensi

lle  
ie  
a  
de-  
ent  
es

beis  
vi-

llon.









